



COMITE

DIRECTEUR

Réunions des 20, 24 et 26 juin 2020

(Cette réunion s'est tenue en visio conférence les 20, 24 et 26 juin 2020)

Etaient présents : Mme BAJOLLET, MM. CANTARELLI, CHEVALIER, FUENTES, GARRIGUE, GRIGNON, IANNARELLI, LE BOT, MARAUX, Mmes NOEL et PAUGAM, MM. POGGI, ROBERT, SCHMITT, STIRMEL, Mme TROUBAT, M. VAISSIERE, Mmes VIGUIE et VEROLA.

Etaient excusés : MM. CHEVALLIER (26 juin), DESMULIE, Mme PAUGAM (26 juin), M. STIRMEL (26 juin), Mme VIGUIE (20 juin)

Y participaient : M. GRANDE, Directeur Administratif
M. PERONNET, Directeur Technique National

I. OUVERTURE / SUJET D'ACTUALITE

Nous allons aborder le sujet Plan de sortie de confinement Phase 3 sans avoir pu, et ce n'est pas faute d'avoir essayé, obtenir les directives précises de notre Ministère. Nous discuterons du sujet, en s'inspirant des documents préparés et vous transmis préalablement à la présente réunion par notre DTN. Nous risquons de devoir nous réunir semaine prochaine dès réception des directives ministérielle pour le finaliser.

- CD 58 - mail du 19/06/2020 qui confirme leur souhait d'organiser :
 - o Les Championnats de France Jeunes 2021 sont bien attribués à NEVERS les 21&22 Août 2021 (confirmé par mail du 19/06/2020)
 - o Les Championnats d'Europe 2022 : ils sont tous pris. Sont libres en 2023 Triplette Vétéran - Triplette Hommes - Triplette Espoirs Hommes & Femmes (le CD58 a été avisé par mail du 19/06/2020)
 - o Le Congrès National 2023 dans la Nièvre : Corine Verola confirme l'enregistrement de la candidature au CD58.
- Affaire DUVARRY : notre réponse aux conclusions DUVARRY n°5 doit être fournie pour le 23 Novembre 2020.
- Etat licenciés / clubs / mutations au 18 Juin 2020

Total FFPJP 2019	Total Licences	Nbre Clubs	Nbre Mutation Externe	Nbre Mutation Interne
	299755	5862	3797	16369
Total FFPJP 2019 au 06/06/2019	Total Licences	Nbre Clubs	Nbre Mutation Externe	Nbre Mutation Interne
	294800	5827	3672	16276
Total FFPJP au 18/06/2020	Total Licences	Nbre Clubs	Nbre Mutation Externe	Nbre Mutation Interne
	275947 (-23808)	5749 (-113)	3351 (-446)	16026 (-343)

- Statistiques clubs
 - o 47 Clubs dissouts en 2020 (- 1095 Licences)
 - o 220 Clubs 2019 non Affiliés 2020 (- 3422 Licences)
 - o Ce qui fait 267 Clubs perdus (- 4517 Licences Brutes)
 - o Par contre 154 ont repris une affiliation après Sabbat ou Création (+ 3189 Licences nettes)
 - o Ce qui fait au total une perte nette de 113 clubs (-1318 Licences brutes)

Décision : nous ferons communication des listes des clubs aux comités départementaux respectifs avec copie aux comités régionaux concernés. Avec questionnement sur les raisons (sommeil, cessation temporaire p ex l'effet covid-19, autres...)

II. APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU

Le compte rendu de la réunion du 30 mai est adopté à l'unanimité.

Précision : le versement par le biais de la SAOS du don de 20 000€ de la FFPJP pour la recherche relative au Covid-19 est une proposition sur laquelle doit se prononcer le Conseil d'Administration de la SAOS.

III. GESTION NUMERIQUE ET INFORMATION FEDERALE

Un mail de Claude Stirmel a été transmis aux membres du Comité Directeur faisant état de la situation et de ses propositions pour son remplacement au poste de gestionnaire informatique de la fédération. Des contacts ont déjà été entrepris auprès de la société ID2I d'Avignon qui va s'occuper de la messagerie fédérale pétanque.fr au moyen d'Outlook et de la mise en place d'un site internet dédié et multiple ffjpp.org avec le portail. ID2I assurera également la maintenance.

Décision : création d'un Groupe de Travail spécifique englobant les sujets, gestion informatique, plateformes numériques et communication qui aura pour commencer la mission de définir les besoins en la matière.

Composition du GT : Michel Le Bot (Responsable) – Véronique Bajollet - Didier Schmitt – Claude Stirmel – Gérard Chevallier – Loic Fuentes – Xavier Grande – Kévin Gallier – Clément Meneghin – Joseph Cantarelli

Echéancier : la réorganisation du secteur doit être prête à fonctionner dès le Comité Directeur de Novembre 2020.

IV. INTERNATIONAL

CMSB / CESB : avec mon plein accord le Président de la CEP Mike PEGG a adressé un courrier à tous les auteurs de mails relatifs à la cessation de la CMSB afin qu'ils cessent leurs écrits d'attaques personnelles et d'auto-défense. Nous avons de même demandé au Président de la CESB de convoquer une Assemblée Générale appelée à se prononcer sur sa dissolution. En effet la CESB, qui est l'organe continental de la CMSB n'a plus de raison d'être d'autant qu'il ne s'y passe rien en faveur des sports de boules en Europe.

V. Notre compétition « CHOC DES CHAMPIONS » (diffusion sur la chaîne L'EQUIPE)

Etat d'avancement

- La date est maintenant fixée avec le VENDESPACE et le Conseil Départemental de Vendée au Vendredi 28 et Samedi 29 Août 2020 avec accueil le Jeudi 27 Août.
- Le travail préparatoire a été mené par un premier GT spécifique qui a établi le Règlement Officiel de la compétition qui comprend les phases de jeu et programme, les conditions d'organisation, les besoins en matériel et vestimentaires, la charte d'obligation des joueurs, les indemnités et récompenses. Ainsi que le rétro-planning de travail et répartition des missions et le document d'appel à bénévoles auprès des éducateurs/éducatrices des Pays de la Loire.

- Constitution du Comité de Pilotage : 2 membres du Comité Directeur rejoignent le GT initial : Michel Le Bot - Corine Verola
- Participation du Comité Directeur : les membres du Comité Directeur seront invités par une liste à venir du secrétariat.
- Désignations
 - Les délégués officiels de la FFPJP : Corine Verola – Michel Le Bot
 - Composition du Jury : Président Michel Le Bot – Corine Verola - Arbitre principal
 - Les Arbitres internationaux / nationaux : 5 du PNA (désignation Patrick Grignon)

VI. MINISTERE / CNOSF / ANS

➤ **Ministère**

- Nous avons transmis notre **CHARTRE D'ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE** et Composition de notre Comité d'Ethique, au Ministère, à sa demande d'enquête flash, le 17 Juin 2020.
- **Plan canicule** : transmis au Comité Directeur et à nos organes déconcentrés le 19 Juin 2020 pour mise sur leurs sites internet respectifs. L'ensemble a été posté sur notre site fédéral.
- **Webinaire Quartiers d'été 2020 (vacances apprenantes) : (S)portez-vous bien !** - Mardi 23 JUIN À 9H30 - SUR BE SPORT (Anna MAILLARD)
- **Phase 3 déconfinement (DTN)** : après examen des possibilités offertes par la déclaration récente du 1^{er} Ministre il est décidé d'attendre les directives de notre Ministère des Sports qui n'est pas prêt au moment de notre réunion. Nous tiendrons une réunion spécifique courant semaine prochaine suite à notre proposition préalablement transmise à notre référent du ministère.

➤ **CNOSF**

- **PARIS 2024 - FNO** : Lundi 8 JUIN (Joseph Cantarelli)
- **Pacte de loyauté : visio du 11 Juin 2020** (Joseph Cantarelli)
- **Questionnaire de reprise d'activités post-confinement** (transmis Comité Directeur et comités régionaux et départementaux 13/06/2020)
- **Réunion technique WMG 2025 le 15 Juin 2020 (DTN's)** : nous devons être de l'aventure en collaboration avec le Sport-Boules pour faire une activité sport de boule. Il faudra mettre en place une collaboration avec la région ile de France et le comité de Paris pour cette organisation.

La proposition de notre DTN a été transmise avec formule Doublettes et Mixtes de plus de 60 ans. Nous laissons la possibilité d'organiser en triplettes en cas d'insuffisance de terrains. Le DTN recontacte les organisateurs pour avoir connaissance du nombre de terrains disponibles et si nécessaire de changer le site initialement prévu.
- **Journée Olympique du 23 Juin 2020** (transmis au Comité Directeur)
- **Sentez-Vous-Sports** : Visio Jeudi 25 juin à 14h30 (Jean-Pierre Iannarelli)
- **AG CNOSF Lundi 29 Juin 2020** (Joseph Cantarelli)
 - **Pacte de Loyauté** (préalablement transmis au Comité Directeur)

- Vote du Comité Directeur : favorable sauf si l'article 7.2 repris ci-après devait rigoureusement s'appliquer. Joseph Cantarelli questionne le CNOSF sur ce sujet.

7.2. Sportives : Désigner par la compétition les meilleurs français. Les titres conduisant aux championnats européens ou mondiaux sont les titres de Champion de France. Le label « officiel » désigne soit les juges ou arbitres, soit les compétitions conformément aux règlements de la Fédération internationale d'appartenance.

- **Conférence médicale interfédérale CNOSF** - 16 septembre 2020 (Jean-Pierre Iannarelli)

➤ **ANS – Budget Rectificatif – 19/06/2020** (Joseph Cantarelli)

Un courrier et le support de la réunion ANS va nous être transmis.

- La bonne nouvelle est le Fonds de solidarité destiné aux fédérations et clubs de 15M€ dont 7 M€ ajoutés.
- Possibilités de subventions aide à l'emploi : 12K€ pour temps plein et 6 K€ pour mi-temps
- Les actions relatives au HN et à la HP sont transférables sur des compétitions nationales (Choc des Champions pour nous ?)
- Aide à l'audio-visuel (clips, vidéos pour réseaux sociaux)

VII. COMMISSIONS

A. CNPJP – Etat d'avancement

Après un travail préparatoire du GT sur nos besoins en volume, besoins et usages de notre Centre NATIONAL, nous avons eu nos premières réunions avec le représentant de la société REDMAN qui nous accompagne dans ce projet.

Cet atelier de programmation s'est tenu les 4 et 5 juin dernier en 2 après midi de travail en visio en présence des membres du GT, et une architecte spécialisée dans la programmation de projet immobilier :

A l'issue de ce travail collaboratif, un premier document a été produit reprenant ;

- Notre ADN : Avenir & ambition, Haute performance & développement, Identité & organisation

- 4 entités fonctionnelles complémentaires qui répondent aux besoins de base :

- Une fonction d'accueil et de valorisation : 1 hall atrium et d'un espace de transition en amphithéâtre, les fonctions de musée, exposition, boutique, showroom, ...

- Une fonction boulodrome : 40 jeux intérieurs avec un carré d'honneur doté de tribunes de 8 pistes et 32 extérieurs

+ 1 centre de performance permet à la fédération d'offrir aux sportifs, un suivi médical personnalisé, d'une salle de musculation, une salle de kiné, un espace balnéothérapie et une salle visio

- Un pôle administratif & formation : bureaux, espace copartagé, salles et espaces de Réunions / commissions / Formations

- Une fonction Logistique : espace de stockage, cour de livraison, atelier, espace poubelles etc., stationnement

2 entités fonctionnelles optionnelles, qui pourraient venir compléter l'offre de base. Leur réalisation dépend de la faisabilité urbaine et de leur viabilité économique : un restaurant puis un pôle France avec Hôtellerie en second position,

En parallèle de la commission programmation, nous devons organiser une 1ère réunion pour la commission montage & financement. Nous nous sommes attachés les services d'une avocate spécialisée en DROIT IMMOBILIER qui nous accompagnera du début de l'aventure : signature d'un contrat d'Assistance au Développement qui précède le Contrat de Promotion Immobilière, contrat de construction à proprement parler, jusqu'à la livraison du Centre et des éventuelles réserves à formuler lors de la réception des travaux.

Enfin, nous allons nous attacher les services d'avocat spécialisé en droit FISCAL pour seulement traiter la question du MONTAGE JURIDIQUE

B. DISCIPLINE

- Une demande de remise de peine : Bryan DURKE est arrivée à la fédération.
Décision : le comité directeur donne un avis défavorable.
- Affaire Laurent ROUGIER : nous venons d'être informé par mail de notre avocat du 25/06/2020 que le Tribunal Administratif de Marseille (courrier daté du 7 Mai 2020) a rejeté la requête de Laurent ROUGIER en référé. Cette décision implique que sa suspension est prolongée de la durée de la suspension de sa sanction dont il avait bénéficié lors de l'appel au CNOSF. L'affaire suit cependant son cours au fond.
- Prolongation ou non des suspensions de compétitions et/ou fermes eu égard au Covid-19 ? La FFPJP suivra la recommandation des juristes du CNOSF en prenant aussi exemple sur l'une ou l'autre fédération déjà déboutées lors de recours.
Décision : le Comité Directeur est favorable au maintien de nos textes en vigueur et de ne pas reporter les sanctions disciplinaires sur l'année suivante. Les sanctions frappant des joueurs et officiels, ou durées de suspension en 2020 impactée par le Covid-19 sont considérées comme appliquées.
- Situation en Guadeloupe : un récent mail nous est parvenu de Mr Gaëtan SOUDIAGOM, Président de Club, nous informant qu'il n'a toujours pas eu de réponse de son Président Départemental David YOYOTTE. Cette question avait déjà été discutée lors du CD/CN de Février 2020. L'affaire concerne des mutations non conformes et surtout le dépôt d'une motion de défiance à l'encontre du CD. Le courrier sur la motion(LRAR) a été reçu et réceptionné le 21 janvier 2020 par le Président Départemental qui avait jusqu'au 06 mars pour convoquer une AG ce qui n'a pas été fait. Relevons que le Président David YOYOTTE n'a jamais répondu non plus aux mails successifs du Président de la FFPJP.
Décision : en considérant que l'épidémie Covid-19 ait éventuellement pu influencer sur la non organisation de cette AG, un LRAR va partir de suite du siège de la fédération avisant le Président Départemental David YOYOTTE de convoquer et tenir impérativement cette AG Extraordinaire dans les délais impartis (temps de convocation d'une AG figurant aux statuts du CD) et de nous en fournir la date et ODJ. En cas de non-respect la fédération prendra les sanctions administratives et sportives qui s'imposent.

C. NATIONAUX :

▪ Reprogrammations

- ABC DRAGUIGNAN - reprogrammation, les 18, 19 et 20 septembre du Supranational au Jeu Provençal. Nous avons les accords favorables du CD83 et CR PACA (mails du 18/06/2020) : avis favorable du Comité Directeur.
- Marseillaise : avis favorable. Véronique Bajollet en sera la déléguée officielle de la FFPJP.
- Provençal 13 : avis favorable.

NB : cette décision fait suite aux avis favorables émis par le CD13 et CR PACA. La fédération rappelle que ces deux compétitions ne peuvent se tenir qu'après avis

favorables des autorités locales et préfectorales et qu'elles sont soumises au respect des directives sanitaires en vigueur au moment.

- Le Comité Directeur FFPJP donne avis défavorable à la demande de reprogrammation de l'International NICE METROPOLE des 10 et 11 octobre au 26 et 27 SEPTEMBRE en suivant l'AVIS DEFAVORABLE préalablement émis par le CR PACA (mail du 24/06/2020).
- **Remplacement des nationaux annulés par des concours départementaux officiels**
Décision : avis favorable du Comité Directeur à la condition que les accords soient impérativement donnés par les Comités Départementaux concernés. L'information sera donnée par le biais de notre Plan de reprise d'activités Phase 3.
- **Formulaire d'inscription des nationaux** : à renvoyer au Comité Directeur pour vérification (Michel Le Bot).
- **Frais d'inscriptions** des Concours Internationaux exigés par la FIPJP en 2020 : le Président adresse un courrier à Claude AZEMA.
- **Article paru sur le site d'info d'Occitanie** « Dit leur » (ITV de Gilles Bonutti et Joseph Cantarelli) : nous venons de découvrir avec surprise et étonnement hier, la teneur des propos du Président du Collectif des Nationaux. Cette déclaration vindicative, qui va jusqu'à la menace d'une « année blanche de nationaux en 2021 » ne correspond en rien à l'objet de l'association qui se déclare comme force de proposition pour la FFPJP. Le Président de la FFPJP va apporter, au nom du Comité Directeur, réponse et précisions à l'ensemble des membres du Collectif des Nationaux.
- **Courrier aux organisateurs** :
Le courrier proposé par le Responsable du GT des Nationaux est validé pour envoi aux organisateurs de nationaux. Il sera accompagné du Formulaire d'inscription des Nationaux 2021 et d'une annexe précisant les aides fédérales pour les Nationaux Jeunes et Féminins en 2021.
Concours Internationaux / Nationaux Jeunes : aide fédérale de 500€ / catégorie jeunes soit 1500€ pour un concours à 3 catégories.
Concours Internationaux / Nationaux Féminins : aide fédérale de 500€ pour les concours existants reconduits et 1000€ pour les créations de nouveaux.
NB : les dotations financières qui sont accordées ci-dessus proviennent du fonds de solidarité créé par la fédération, en tant qu'aide au plan de relance de nos clubs en 2021, dans les domaines prioritaires (jeunes et féminines) du Projet Sportif Fédéral de la FFPJP.

D. VIOLENCE dans le sport :

Deux réunions par visioconférence sur le contrôle d'honorabilité ont eu lieu les 12 juin et 19 juin 2020. Le but : mettre à disposition des fédérations un outil automatisé permettant de s'assurer de l'honorabilité des éducateurs sportifs bénévoles, des exploitants d'EAPS (Etablissements d'Activités Physiques et Sportives) et des membres des équipes dirigeantes des associations sportives.

Ce dispositif règlementaire pour les bénévoles n'est pas nouveau, le Code du Sport prévoit déjà cette condition d'honorabilité pour les éducateurs et les exploitants d'EAPS, professionnels ou bénévoles (art L 212-9 212-1 L322-1) mais les contrôles ne sont pas systématiques pour l'instant, faute de dispositif automatisé. L'objectif pour la prochaine saison sportive est donc de généraliser et systématiser le contrôle.

Le périmètre : ce contrôle doit s'appliquer à qui entraîne, encadre ou dirige ; soit à toute personne qui encadre des activités sportives auprès d'un public quelle que soit sa dénomination, (éducateurs, initiateurs...) l'importance est l'effectivité d'encadrement ; à toutes les personnes qui dirigent les

structures c'est-à-dire les dirigeants de fédérations, de comités régionaux, comités départementaux, clubs.

Dans un premier temps seront probablement concernés les présidents, secrétaires généraux et trésoriers généraux, le Directeur Administratif fédéral qui a délégation de pouvoir, les membres élus des fédérations, les responsables des équipes jeunes... A savoir que ce sont des bénévoles, les éducateurs professionnels sont automatiquement contrôlés avec leur carte professionnelle. Ce contrôle sera annuel et pourra être amendé.

Notre fédération aura des obligations de modification de statuts, d'information aux personnes, de précisions concernant les renseignements demandés lors de la prise de licence, de mise en conformité des bases de données afin que le Ministère des Sports puisse interroger le FIJAIS (Fichier Judiciaire Automatisé des Auteurs d'Infractions Sexuelles ou Violentes) du Ministère de la Justice.

Garanties de l'utilisation des fichiers : un décret en conseil d'état est en cours pour avis de la CNIL pour la non utilisation des fichiers à d'autres fins que celles prévues.

Nous sommes en attente d'un nouveau guide pour plus de précisions et d'un outil de démo technique qui sont en phase de finalisation au Ministère.

E. HANDICAP / CARCERAL / INSERTION :

Avec les règles de déconfinement et malgré les incertitudes sur ce que sera la situation sanitaire au mois de septembre, les documents concernant les inscriptions pour le National Handi - Pétanque de Gy seront envoyés par l'organisateur fin juin pour la compétition prévue les 12 et 13 septembre 2020.

Le Comité départemental du Jura nous a informés de la signature d'une convention avec le CD Handisport 39. Remerciements et félicitations au Président et à son équipe pour tout ce qu'ils entreprennent en faveur des personnes en situation de handicap. La fédération encourage ces initiatives et envoie pour chaque signature de convention, un kit de boules.

F. COUPE DE France :

Le Comité Directeur valide le calendrier présenté par le Comité de Pilotage de la Coupe de France qui peut être diffusé à nos organes déconcentrés.

G. ARBITRAGE

Le courrier de consignes aux arbitres relatives à la situation de reprise d'activités Phase 3 est validé avec la précision « port du masque et/ou de la visière ».

H. COMMUNICATION : Pétanque Tour

Le Comité Directeur donne avis favorable pour le maintien de l'étape de LA CRAU les 29 & 30 juillet 2020 à condition du respect des consignes sanitaires en vigueur et des accords préalables des autorités locales et préfectorales. Christophe Dubourg aidera à cette organisation.

I. CNC

Dans un premier temps il a été demandé aux 176 clubs s'ils étaient intéressés ou pas avant une inscription définitive pour la fin août.

Au 26 juin :

- 84 clubs favorables (48 %)
- 42 clubs qui se positionneront fin août (24 %)
- 43 clubs ne souhaitent pas participer (23 %)
- 7 clubs qui n'ont pas encore répondu (5 %)

Une très large majorité se dégage pour l'organisation de ce CNC 2020.

Si l'on regarde par division les réponses ne sont pas homogènes, en CNC 1 open sur les 16 clubs 1 seul refus et que 2 en CNC 1 féminin mais en CNC-F 2 nous avons par exemple 19 refus.

Sur les raisons invoquées :

- les favorables remercient la FFPJP d'avoir mis en place cette compétition, cela permet de fixer des objectifs sportifs aux clubs dans une année sans compétition majeures.

- ceux qui sont encore indécis préfèrent attendre l'évolution de la situation sanitaire alors que d'autres veulent avoir la certitude d'avoir le budget pour participer. La tendance est tout de même qu'une très grande majorité participeront.

- pour les refus, 3 motifs, la peur de l'épidémie, l'absence de financement et le manque d'intérêt sportif.

Pour autant lors de l'inscription définitive, les clubs devront confirmer leur participation ou leur refus.

Finales :

Après discussions avec le CD 16, les décisions suivantes sont prises :

- Le CD renonce à organiser une finale de CNC en 2020 comme nous lui avons proposé (problème surcoût de chauffage et restauration qui n'était pas sur place)

- A l'instar des championnats de France, il est décidé de reconduire pour 2021 les finales prévues cette année (Jeu provençal, vétérans et jeunes)

Par conséquent le CD 31 et le club Fenouillet sont informés du report en 2022 de l'organisation de la finale du CNC jeu provençal qui était déjà programmé l'an prochain.

Suite à la proposition du Comité Régional de Normandie, Saint Pierre les Elbeuf accueillera ce Week end de finales :

- du 20 au 22 novembre finales CNC2, CNC-F 2 et CNC 3 (déjà prévue et organisées par le CD 27)
- du 4 au 6 décembre les finales CNC 1 et CNC-F 1 organisées par le CR Normandie (le national prévu à cette date est annulé)

Il reste à prévoir pour ces deux Week ends :

- la présence de la web tv
- la présence d'animateurs
- la désignation des arbitres par la CNA
- les membres présents du comité de pilotage

J. Semaine de solidarité

Un courrier de lancement va être transmis à tous les CD et CR pour une présentation et expliquer la démarche, cela permettra également de dévoiler le logo choisi.

Remise officielle de casquettes au secours populaire : l'opération mise en place avec le secours populaire prend forme. Pour rappel il s'agit de redistribuer gratuitement les casquettes prévues cette année pour les championnats de France. Pour cette action il est prévue une dotation de 1 000 casquettes, 3 lieux de livraisons programmés, 350 pour Nanterre (92), 300 pour Saint Ouen (93) et 350 pour Paris. La SAOS se charge de l'envoi.

La remise officielle se fera lors de l'inauguration de Paris Plage le samedi 18 juillet à 16h en présence des personnalités et de la maire de Paris.

Le secours populaire possédant depuis toujours un stand permanent à Paris Plage, cette remise officielle se fera dans le cadre des journées "bonheur d'évasion" organisées pour les enfants.

Michel LE BOT représentera la FFPJP et si une activité pétanque est présente nous pourrions également solliciter la DTN avec la présence éventuelle d'Anna MAILLARD.

VIII. Plan de reprise Phase 3

Visio exclusive du 24 juin

Finalisation de notre plan de reprise d'activités Phase 3 suivant les recommandations de nos référents du Ministère qui ne nous a toujours pas fourni ses directives alors que d'autres fédérations ont déjà officialisé leur plan.

Décision : nous fournissons notre plan Phase 3 immédiatement pour avis au Ministère en signalant que nous officialisons quand même sans leur avis. Ceci en raison de la forte et pressante demande de nos comités régionaux, départementaux, de nos clubs et aussi de la proximité de la date de reprise de nos compétitions départementales.

Ajout suite à la visio du 26 juin :

Nous avons officialisé sans validation officielle du Ministère, après que nos référents du Ministère des Sports, qui sont eux-mêmes restés sans directives spécifiques du Cabinet de la Ministre, aient jugés notre plan de reprise Phase 3 convenable et en correspondance des annonces gouvernementales. Une réponse ferme de validation du Ministère ne nous est toujours pas parvenue à ce jour...

Pour la bonne perception de la situation par nos adhérents **nous rappelons et insistons sur le fait que le virus circule toujours. Nous ne sommes toujours pas en retour à une pratique normale mais en situation de reprise temporaire et temporelle.**

Impact médiatique : le président a eu 3 ITV de PQR / Sites d'infos et une 4^{ème} est prévue semaine prochaine. Notre DTN aura une ITV en direct sur Europe 1 Lundi 29 Juin de 13 :20 à 13 :40. Font partie de cette émission : Denis MASSEGLIA Président du CNOSF et le Président de la FF des Arts Martiaux.

IX. DTN

THEMATIQUE	COMMENTAIRES
Sub FFPJP/ANS Corentin DUTERME	Poursuite de la campagne de subventions. État des lieux des demandes déposées au 18/06 : 115 projets pour 297 161 € demandés / 194 000€
FORMATION FEDERALE Roux William	Mise en place de réunion Visio pour expliciter les programmes de formation Préparation outils pour réunion d'information en visio
FORMATION FEDERALE RESULTAT DIPLOME D'ETAT Roux William	Formation habilitée sous le numéro : 18013DE0018 Déclaration d'Activité enregistrée sous le numéro : 93 13 12832 13 Suite à la crise sanitaire la fin de formation a été décalée d'un mois, la formation s'est donc terminée le 15 juin 2020 suite au rattrapage des UC1 et UC2. Le jury plénier entérinant ces résultats se réunira le 30 juin 2020. Bilan chiffré : <ul style="list-style-type: none">• 17 stagiaires inscrits en formation• 11 candidats reçus• 1 candidat a terminé son cursus mais ne s'est pas présenté aux dernières épreuves• 3 candidats ont abandonné en cours de formation• 2 candidats ne se sont jamais présentés en formation

Professionalisation P.RODRIGUEZ	Bretagne: Ans emploi déposée par Corentin, planification entretiens de recrutement Grand EST: finalisation de la planification des entretiens pour le recrutement le 06/07 juillet à Metz. Centre Val de Loire : travail sur Cap Asso
Séminaire des Cadres P.C.+ B.T.N.	Préparation du Séminaire des CFTR – CTFN à La Londe les Maures du 22 au 26 juin 2020 <ul style="list-style-type: none"> • Prochaine Filière HN • Cahier des charge EDP – CRE – Carnet de Bord • Livret de compétence • Réflexion sur les propositions sur les nationaux jeunes 2021+Plan de reprise
HAUT NIVEAU	Préparation de la visio avec les responsables ETR -ETZ pour expliquer les nouvelles directives des sélections. 30 juin 2020 à 19h00
HAUT NIVEAU SELECTION BTN HN JYP	MODALITES – SIMULATIONS – LISTES DES COLLECTIFS – DIRECTIVES REGION
Trophée des pépites BTN HN	Travail collaboratif- MODALITES -COURRIER CR ET CD et courrier responsables ZONE et ETR
SSS Valence	Bilan de la SSS et prévision 2020-2021 en cours de rédaction
	Relance Carte passerelle

X. SUJETS D'ACTUALITE

- ✓ **Masters de Pétanque :** Quarterback a officiellement supprimé les MASTERS de Pétanque de 2020 en raison des difficultés d'organisation liées à la situation de crise sanitaire. Le Comité Directeur accueille cette annulation avec beaucoup de regrets.

Décision : le Comité Directeur donne avis favorable au système de qualification conséquent à cette annulation et proposé par QB pour 2021.

- ✓ **Elections des CD et CR :** les élections des CD doivent se tenir impérativement avant le Congrès d'EVIAN. L'un ou l'autre CR nous a déjà avisé qu'ils ne pourront pas respecter cette règle ce qui se comprend en raison du calendrier des AG de leurs CD qui précèdent la leur. Les CR qui ne le peuvent pas sont autorisés à tenir leurs AG après Congrès de la FFPJP.

Décision : un courrier de rappel va partir du siège à l'attention des CD, avec copie pour info aux CR, pour leur rappeler qu'ils doivent tenir leurs AG avant le Congrès d'Evian et de fournir la liste de leurs Comités Directeurs nouvellement élus à la fédération.

Le prochain comité directeur est prévu le samedi 25 juillet en visio conférence. Une visio spécifique relative à l'évolution de la crise sanitaire pourra être organisée en fonction des directives gouvernementales.

La Secrétaire Générale de la F.F.P.J.P.
Gwenaëlle PAUGAM



Le Président de la F.F.P.J.P.
Joseph CANTARELLI

